

malades et les blessés de l'armée, et en temps de paix, de travailler à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement des souffrances.

Les plus importantes phases du travail accompli par cette société en temps de paix sont la continuation des secours aux anciens soldats malades ou infirmes, l'opération des avant-postes de la Croix Rouge, la protection à la Croix Rouge cadette et soin des jeunes infirmes, le maintien d'une organisation pour services d'urgence, l'organisation de classes pour l'étude des soins et de la nutrition des malades applicables dans la famille, les soins des immigrantes et de leurs enfants dans le port d'Halifax, la formation de ménagères et l'offre d'un tel service quand la maîtresse de maison est malade, la collaboration avec les départements gouvernementaux et autres organisations volontaires pour combattre les maladies, promouvoir le bien-être de l'enfance et le soin aux infirmes, en général, préparatifs pour les besoins des affligés et des nécessiteux.

Depuis l'inauguration du programme pour temps de paix en 1920, la Croix Rouge Canadienne a établi des avant-postes dans 72 centres du nord du Canada, dont 24 ont été remis aux municipalités et 4 fermés, leur utilité ayant cessé. En 1938, il y a 44 avant-postes opérant sous l'emblème de la Croix Rouge. Les avant-postes de la Croix Rouge ont pris soin de 46,671 patients en 1938, dont 8,517 internes avec un total de 90,538 jours d'hospitalisation. Sans l'aide de ces avant-postes, des milliers de nos concitoyens, qui vivent à l'extrémité des régions colonisées du Canada, auraient dans leurs maladies ou blessures manqué des soins de personnes compétentes.

La Croix Rouge cadette, un mouvement pour les enfants des écoles élémentaires et parfois des écoles secondaires, a pour but d'encourager la pratique des principes hygiéniques, les bons sentiments de citoyenneté et les dispositions de bienveillance internationale. Guidés seulement par l'instituteur-mentor, les enfants tracent leur propre programme d'hygiène personnelle et d'hygiène à l'école, forment leur propre service commun et échangent des renseignements avec les jeunes d'autres régions. Bien que ce soit un mouvement éducationnel d'abord, il est à remarquer que depuis le commencement de ses activités la Croix Rouge cadette a traité plus de 16,000 enfants infirmes. La Croix Rouge cadette comprend maintenant un effectif de plus de 18,000,000 d'enfants dans 50 nations. Au Canada, l'année scolaire 1937-38, 13,090 branches ont été inscrites avec un effectif total de 397,176, et 965 branches avec 32,800 membres à Terre-Neuve. La Croix Rouge cadette de Terre-Neuve est reliée à l'Office National à peu près de la même façon que les neuf divisions provinciales du Canada.

L'état financier consolidé de la Société en 1938 fait voir des recettes totales de \$979,360, dont \$607,890 en contributions volontaires. Les dépenses brutes s'élèvent à \$1,014,260, dont les principaux item comprennent \$354,436 pour les avant-postes et les infirmeries, \$161,897 pour l'assistance aux soldats et leurs dépendants, \$54,802 pour le traitement des enfants infirmes, \$102,262 pour l'assistance générale et le secours aux malades, \$72,761 pour le secours aux sinistrés, \$45,681 pour l'organisation de la Croix Rouge cadette et \$25,899 pour les services d'infirmières à domicile, de visite aux mères et de services de nutrition.